

## PLAN DE COURS

# SOC-7139 : Dynamiques des sociétés africaines

NRC 51708 | Été 2022

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce séminaire est consacré à l'étude des enjeux complexes, historiques et contemporains qui caractérisent les sociétés de l'Afrique subsaharienne dans leurs dimensions économiques, politiques, sociales, culturelles, démographiques, etc. Privilégiant une approche interdisciplinaire, le séminaire aborde les grands enjeux de développement en Afrique en les situant à l'intérieur de l'environnement international mouvant (colonialisme, néocolonialisme, mondialisation, etc.) ou dans le cadre des particularités locales et des processus sociaux et culturels (société civile, questions communautaires et identitaires, familles et parentèles, etc.). Selon les titulaires, les dynamiques des sociétés africaines peuvent être appréhendées et examinées de façon approfondie selon une thématique particulière qui est précisée.

\*\* École d'été du GIERSA. Information: [www.giersa.ulaval.ca](http://www.giersa.ulaval.ca) \*\* Date limite d'abandon sans échec avec remboursement: 3 juin 2022 (23h59). Date limite d'abandon sans échec et sans remboursement: 14 juin 2022 (23h59).

## Plage horaire

Séminaire			
lundi	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1435</a>	Du 1 juin 2022 au 6 juin 2022
	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1435</a>	Du 8 juin 2022 au 17 juin 2022
mardi	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1435</a>	Du 8 juin 2022 au 17 juin 2022
	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1435</a>	Du 1 juin 2022 au 6 juin 2022
mercredi	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1435</a>	Du 1 juin 2022 au 6 juin 2022
	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1435</a>	Du 8 juin 2022 au 17 juin 2022
jeudi	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1435</a>	Du 1 juin 2022 au 6 juin 2022
	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1435</a>	Du 8 juin 2022 au 17 juin 2022
vendredi	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1435</a>	Du 1 juin 2022 au 6 juin 2022
	12h30 à 15h20	<a href="#">DKN-1435</a>	Du 8 juin 2022 au 17 juin 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=143546>

## Coordonnées et disponibilités

Malika DANICAN

Assistante à la coordination du GIERSA  
DKN-3319-C

Richard Marcoux

Professeur titulaire responsable de l'École d'été  
DKN-4491

<https://www.fss.ulaval.ca/notre-faculte/repertoire-du-personnel/richard-marcoux>

<http://www.giersa.ulaval.ca>  
[malika.danican.1@ulaval.ca](mailto:malika.danican.1@ulaval.ca)  
Tél. : 418-656-2131 poste 408047

[richard.marcoux@soc.ulaval.ca](mailto:richard.marcoux@soc.ulaval.ca)  
Tél. : 418-656-5105

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248  
[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :  
418-656-2131 poste 405222  
418-656-5222

## Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) ↗

[Liste des navigateurs supportés](#) ↗

**Avis important** concernant les appareils mobiles ↗ (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#) ↗ est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectif général du cours .....	4
Objectifs spécifiques .....	4
Contenu du cours .....	4
Approche pédagogique .....	4
Mode d'encadrement .....	5
Classes Virtuelles .....	5
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>5</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>6</b>
Liste des évaluations .....	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Volet 1. Participation aux débats lors des séances .....	6
Volet 2. Fiche à compléter sur le séminaire (10%) .....	7
Volet 3. Un travail de session sous forme d'essai et de lecture croisée .....	7
Barème de conversion .....	7
Règlements et politiques institutionnels .....	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	8
Plagiat .....	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	8
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>9</b>
Liste du matériel obligatoire .....	9
Liste du matériel complémentaire .....	9
Spécifications technologiques .....	9
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>10</b>
Bibliographie .....	10

# Description du cours

---

## Introduction

Sous le regard croisé de sociologues, d'anthropologues, d'historiens, de démographes, de juristes, de politologues et de chercheurs en communication, et sur la base de méthodologies propres à chaque discipline, plusieurs thématiques seront abordées :

- l'économie africaine et le bilan des politiques de développement;
- l'État et le processus de démocratisation;
- la gouvernance et la communication pour le développement;
- l'urbanisation et les dynamiques migratoires;
- les transformations démographiques et les nouvelles dynamiques familiales;
- les rapports intergénérationnels et les rapports sociaux de sexe;
- la culture populaire et l'individualisation « à l'africaine ».

Outre l'utilisation des données secondaires et de textes de synthèse pour illustrer les grandes évolutions et tendances, les séances s'appuieront sur des recherches de terrain spécifiques récentes effectuées dans différents pays africains.

## Objectif général du cours

L'École d'été du Groupe interuniversitaire d'études et de recherche sur les sociétés africaines (GIERSA) vise à :

- explorer les grandes transformations économiques, politiques, démographiques, sociales et culturelles à l'œuvre en Afrique sub-saharienne contemporaine;
- aborder, dans une approche pluridisciplinaire, les grands enjeux de société auquel le continent fait face aujourd'hui en les situant dans leur contexte international mouvant (de la décolonisation à la mondialisation);
- déconstruire plusieurs idées reçues et stéréotypes sur l'Afrique et les populations africaines en mettant l'accent sur la diversité du continent;
- créer un lieu d'échanges et de débats pour les étudiant-e-s de maîtrise et de doctorat en sciences sociales, provenant de différents départements et universités, qui effectuent ou envisagent d'effectuer des recherches en Afrique sub-saharienne.

## Objectifs spécifiques

À la fin de l'École d'été du GIERSA, les étudiantes et étudiants inscrits à ce séminaire seront en mesure de :

- démontrer une meilleure connaissance des réalités sociales, culturelles, géopolitiques et économiques de l'Afrique;
- soutenir des positions plus objectives sur la dynamique des sociétés africaines;
- approfondir les thématiques sur lesquelles ils travaillent;
- identifier des pistes de recherche dans une perspective pluridisciplinaire.

## Contenu du cours

Sous le regard croisé de sociologues, d'anthropologues, d'historiens, de démographes, de juristes, de politologues et de chercheurs en communication, et sur la base de méthodologies propres à chaque discipline, plusieurs thématiques seront abordées :

- l'État et le processus de démocratisation;
- l'économie africaine et le bilan des politiques de développement;
- la gouvernance et la communication pour le développement;
- l'urbanisation et les dynamiques migratoires;
- les transformations démographiques;
- les nouvelles dynamiques et politiques familiales;
- les rapports intergénérationnels et les rapports sociaux de sexe;
- la culture populaire et l'individualisation « à l'africaine ».

Outre l'utilisation des données secondaires et de textes de synthèse pour illustrer les grandes évolutions et tendances, les séances s'appuieront sur des recherches de terrain spécifiques récentes effectuées dans différents pays africains.

## Approche pédagogique

L'école d'été prend la forme d'un séminaire composé d'une douzaine de séances d'une durée de trois heures chacune, de 12h30 à 15h20 du 1er juin au 17 juin.

Outre la séance introductive, le cours est divisé en séances thématiques. Le déroulement du cours est interactif et dynamique, chaque séance combinant des exposés magistraux de la part des professeurs et chercheurs intervenants, et des débats autour des lectures obligatoires effectuées au préalable. Vers la fin du séminaire, des séances additionnelles permettront aux participant.e.s de discuter de leurs propres projets de recherches doctorales.

## Mode d'encadrement

La treizième édition de l'École d'été du GIERSA est sous la responsabilité de Richard Marcoux, professeur titulaire et actuellement directeur du Département de sociologie de l'Université Laval.

Comme chaque année, des collaborateurs et les autres membres du GIERSA seront associés à ce séminaire et y interviendront, notamment Anne Calvès, (Département de sociologie, Université de Montréal), Mamoudou Gazibo (Département de sciences politiques, Université de Montréal), Issiaka Mandé (Département de science politique, Université du Québec à Montréal), Charles Moumouni (Département d'information et de communication, Université Laval) et Bob White (Département d'anthropologie, Université de Montréal).




## Classes Virtuelles

Avant d'assister à une séance :


- [Me préparer pour ma classe virtuelle](#) 

Pour assister à une séance synchrone :

Vous pourrez accéder directement aux classes virtuelles *Adobe Connect* en cliquant sur l'onglet "classes virtuelles" dans menu "outil" (à gauche de votre écran, en dessous du menu "plan de cours"). L'identification se fait avec votre IDUL/NIP.

- [Accéder à ma classe virtuelle à partir d'un site de cours](#) 
- [Participer à ma classe virtuelle](#) 
- [Accéder à mes enregistrements à partir de mon site de cours](#) 

Pour de l'assistance technique, contactez le Centre APTI au 418-656-2131 poste 3278.

Pour comparer différents modèles de casque d'écoute, nous vous invitons à consulter la section [Casques d'écoute sur le site Web de la librairie Zone de l'Université Laval](#)  .

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date	Intervenants
<a href="#">1. Séance introductive : l'Afrique des idées-reçues</a>	1 juin 2022	Richard Marcoux et Pascal Kapagama
<a href="#">2. Economie et politiques de développement</a>	2 juin 2022	Anne Calvès (Université de Montréal)
<a href="#">3. État et processus de transformation politique en Afrique. Et qu'en est-il de l'émergence ?</a>	3 juin 2022	Mamoudou Gazibo (Université de Montréal)
<a href="#">4. Atelier méthodologique sur les projets de recherches des participantes et participants de la 13e École d'été du GIERSA</a>	6 juin 2022	Bob White (Université de Montréal) et Malika Danican (Université Laval)
<a href="#">5. Au-delà de la bombe « P ». Enjeux démographiques en Afrique d'hier à aujourd'hui.</a>	7 juin 2022	Richard Marcoux (Université Laval)

6. Accès à un travail décent pour les migrants et migrantes en Afrique	9 juin 2022	Ndeye Dieynaba NDIAYE (Université du Québec à Montréal)
7. Régulations transnationales de l'éducation vs. projet éducatif national/local	10 juin 2022	Abdoulaye Anne (Université Laval)
8. Consonances et dissonances de mouvements d'engagement citoyen en Afrique	13 juin 2022	Pascal KAPAGAMA (Université de Kinshasa)
9. Panafricanisme et unité africaine : perspectives historiques et débats.	14 juin 2022	Issiaka Mandé (Université du Québec à Montréal)
10. Entrepreneurat et développement en Afrique: potentialités, défis, et perspectives	15 juin 2022	Ayémi Lawani (Université de Kara au Togo)
11. Communication, développement durable et gouvernance mondiale : perspectives africaines	16 juin 2022	Charles MOUMOUNI (Université Laval)
12. Synthèse	17 juin 2022	Richard Marcoux et Malika Danican
É-2019. Mêmes Internet en Afrique : liberté d'expression, engagement socio-politique et culture populaire		
É-2019. Patrimoine immatériel en Afrique subsaharienne : nouvelles accessibilités et nouvelles intelligibilités		

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Volet 1. Participation aux débats lors des séances	Dû le 20 juin 2022 à 23h05	Individuel	40 %
Volet 2. Fiche à compléter sur le séminaire (10%)	Dû le 17 juin 2022 à 10h00	Individuel	10 %
Volet 3. Un travail de session sous forme d'essai et de lecture croisée	Dû le 30 juin 2022 à 10h00	Individuel	50 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Volet 1. Participation aux débats lors des séances

Date de remise : 20 juin 2022 à 23h05

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : à déterminer

Directives de l'évaluation :

Afin de rendre les discussions stimulantes et le séminaire dynamique, les étudiants devront arrivés préparés à chaque séance. L'évaluation de la participation comprendra deux composantes :

1. Formulation de questions. Pour chaque lecture, l'étudiant devra formuler une ou deux questions. Il fera parvenir ses questions la veille de la séance à Richard Marcoux ([Richard.Marcoux@soc.uaval.ca](mailto:Richard.Marcoux@soc.uaval.ca)).

2. Chaque participant sera responsable d'un des textes du recueil en présentant en classe, très succinctement (15 minutes maximum), le contenu de ce texte et une synthèse des questions que ce texte a suscitées.

---

## Volet 2. Fiche à compléter sur le séminaire (10%)

Date de remise : 17 juin 2022 à 10h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Cette fiche de deux pages maximum présentera les points principaux retenus du séminaire en général et l'apport précis du séminaire par rapport au thème de recherche de l'étudiant-e. Cette fiche devra être transmise au plus tard le 15 juin 2022

---

## Volet 3. Un travail de session sous forme d'essai et de lecture croisée

Date de remise : 30 juin 2022 à 10h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

En se basant sur les articles proposés dans le recueil de lectures de l'École d'été, mais aussi éventuellement sur d'autres textes, les étudiant-e-s rédigeront une lecture croisée d'au moins deux articles, portant sur une thématique voisine. L'objectif est de proposer une synthèse problématisée de la thématique choisie, en confrontant les arguments de différents auteurs et en dégagant des pistes de réflexion, d'un point de vue tant théorique que méthodologique.

Cette lecture croisée ne dépassera pas 20 pages (Arial 12, interligne simple). Le document devra être remis avant le 30 juin 2022.

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	95	100
A	90	94,99
A-	85	89,99
B+	82	84,99
B	78	81,99
B-	75	77,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	70	74,99
C	65	69,99
E	0	64,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

## Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

## Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

## Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)



## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Matériel didactique

---

### Liste du matériel obligatoire

Pour chacune des séances, au moins deux textes sont à lire. Les textes sont accessibles sur le site du cours.

### Liste du matériel complémentaire

Les lectures complémentaires seront suggérées par chaque intervenant.

### Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

#### Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

#### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer

*TeamViewer* est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.